



Visite du DAP adjoint à Marseille

Monsieur le Directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire,

Nous vous remercions de nous accorder audience,

Votre visite ce jour sur l'ALIP de Marseille intervient dans un contexte de tension fort. Le climat général ambiant est inquiétant, nos missions sont malmenées, bafouées, dénigrées, le dialogue social national n'a jamais été aussi dégradé. Les discours populistes et les annonces politiques médiatiques ne sont pas pour nous rassurer sur l'avenir de nos services. Les annonces du Garde des Sceaux sont entendues comme un mépris flagrant de nos missions et une vision très réductrice du sens de la peine, elles ont généré de très fortes réactions de tous les acteurs judiciaires, partenaires associatifs et institutionnel partout sur le Territoire. Au plan régional et local également en réaction à la suspension immédiate de nombreuses actions ordonnée par la DISP Marseille avec zèle, avant d'être révisée pour certaines, réévaluée pour d'autres.

Le SPIP des Bouches du Rhône est l'un des deux plus gros SPIP de France avec le SPIP du Nord, avec ses 240 agents et ses 11 200 personnes prises en charges, dont 6900 en Milieu Ouvert et 4100 dans les 5 établissements pénitentiaires du département. Sur le SPIP de Marseille, ce sont 3600 personnes qui sont suivies et accueillies en MO et 1005 détenues sur le CP des Baumettes, mais dont l'augmentation est à prévoir avec les 700 détenus fléchés pour l'ouverture prochaine de Baumettes 3. Ce simple ratio CPIP/ PPSMJ fait apparaître des charges de travail fortes mais avec des inquiétudes grandissantes chez les professionnels concernant :

- les coupes budgétaires drastiques,
- une adaptation permanente de nos pratiques professionnelles à l'augmentation de la violence dans et hors du SPIP,
- l'augmentation des charges de travail et l'évolution exponentielle des dossiers dits « sensibles » (VIF, Rad, BAR, SSJ et SPR),
- la surpopulation carcérale,
- l'évolution de la criminalité organisée,
- la précarisation de nos publics marseillais,
- l'appauvrissement du maillage associatif et du travail pluridisciplinaire...
- des effectifs PA, CPIP et DPIP qui diminuent chaque année

Lors de sa visite en septembre 2024 sur le SPIP d'Aix, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire avait confié ses inquiétudes sur l'avenir, craignant que nous allions « droit dans le mur » (sic).. et bien ça y est c'est chose faite, nous y sommes... hélas.. Nous allons bien évidemment profiter de cette audience pour appuyer la parole de notre direction, reprise dans le rapport des conclusions de la MCI rendue en janvier 2025 et solliciter des renforts RH urgents en personnels titulaires des corps administratifs, ASE, CPIP et DPIP, mais aussi rappeler que nous attendons toujours les 60 dossiers / CPIP promis pour 2024.

Mais puisque votre visite concerne l'ALIP de Marseille, nous allons recentrer le propos sur nos inquiétudes concernant le **sentiment d'insécurité professionnelle** que nous ressentons chez nos collègues du SPIP de Marseille. Car ces inquiétudes ne tiennent pas qu'au contexte général ambiant, nous les relayons auprès de notre direction depuis plusieurs mois lors des CSA et CSA Formation Spécialisée qui tournent à plein régime. Sur l'année 2024, ce ne sont pas moins de 7 CSA et 3 CSA Formation Spécialisée qui ont été convoqués.. en vain puisque personne ne perçoit la moindre amorce d'amélioration sur les services du département.

La réalité de terrain c'est que les agents ne parviennent plus à accomplir leurs missions dans un cadre sécurisé, le climat de travail y est devenu anxiogène, les injonctions par note de service sont intenables (16 notes de Service en 4 mois!) et font converger toutes les responsabilités vers le CPIP. Prenons pour seul exemple la NDS de janvier 2025 qui fixe à 3 semaines le délai de convocation des dossiers dits « sensibles » jusqu'à validation du RIE, et qui vient d'être rajouté comme objectif pour l'année 2025 dans chaque évaluation des CPIP. Quel est l'objectif in fine d'une telle injonction? Ni plus ni moins qu'une

ouverture de parapluie de notre direction diront les plus pessimistes, les autres y verront un argument de poids contre le CPIP dans une procédure disciplinaire.

Nous refusons ce balisage en bonne et due forme des process qui fait converger toutes les responsabilités sur le seul CPIP, à coup d'enquête administrative à charge. Les agents craquent régulièrement dans le bureau des cadres ou dans le huis-clos de leur bureau et les arrêts maladie s'enchaînent. Les Risques Psycho Sociaux sont élevés dans tous les services du 13, nous répétons encore et encore lors des audiences et instances de dialogue social que des mesures rapides doivent être prises avant que la situation ne devienne irréversible et que le fossé ne se creuse définitivement avec la direction.

Si méthode et pédagogie ont disparu, le dialogue social est quant à lui devenu bien médiocre, nous refuserons toujours de valider ce simulacre de dialogue social et d'envisager les instances CSA et CSA FS comme des chambres de validation des projets mal ficelés et mal pensés de la direction, bonne élève de la DISP qui déroule sa feuille de route. Il est temps de mettre fin à ce discours de sourd.

Les derniers événements survenus depuis la fin d'année 2024 ont affecté les agents, tous corps confondus :

–Ouverture en décembre 2024 d'une procédure disciplinaire baffouant tous les principes du contradictoire contre une collègue CPIP des Baumettes, mettant honteusement en cause son intégrité par des manœuvres diffamantes et inacceptables, concertées de la direction du SPIP, de la CE et de la DISP Marseille, sans qu'aucune preuve ne soit jamais fournie.

–Ouverture en janvier 2025 d'une enquête administrative et de procédures disciplinaires contre 2 collègues CPIP exerçant sur le MO et le MF du SPIP de Marseille concernant la prise en charge d'une personne admise au bénéfice d'une mesure de LSC-PE alors même que des dysfonctionnements apparaissent à chaque étape de la procédure et mettent en évidence des manquements professionnels de nombreux agents du SPIP 13.

–Ouverture d'une enquête administrative en DISP à la suite du récent féminicide mettant en cause un auteur et une victime, tous deux suivis par le service.

Ces inquiétudes ont gagné les autres services du département, notamment ceux du SPIP d'Aix qui y voient le signe que leurs conditions de travail dégradées et leurs charges de dossiers (120 dossiers par agent) peuvent avoir des conséquences extrêmement anxiogènes.

Sur le CP d'Aix en Provence, les drames se succèdent et pourtant le SPIP maintient sa cadence de travail forte, jusqu'à l'épuisement professionnel...ou la prochaine mobilité nationale. Le turn-over CPIP sur cet établissement pénitentiaire est un indicateur fort du mal être professionnel qui perdure dans l'indifférence générale de nos directions successives, qui semblent plus attachées à la sacro-sainte continuité de service et représentativité du SPIP qu'à la santé de leurs agents.

Sur le QSL de Marseille, les CPIP sont à bout de souffle 6 mois seulement après le transfert des compétences SL vers le MO et savent qu'un drame va se produire tant les conditions de détention sont inquiétantes et le fonctionnement de cette structure incohérent.

Les SPIP de Salon, Tarascon/Arles se remettent quant à eux péniblement du traitement qui leur a été réservé. Nous pourrions détailler encore et encore les situations des services du 13, tant notre connaissance des terrains et la confiance des agents se sont renforcées depuis l'investiture de cette nouvelle direction.

Vous avez profité de cette visite sur l'ALIP de Marseille pour remettre un TOS à 2 agents du département. Sachez, Monsieur le Directeur, que tous vos agents auraient largement mérité un TOS eux aussi pour l'exercice de leurs missions dans un contexte aussi dégradé. L'impression qui demeure c'est que le show doit continuer, même quand le bateau coule.. Il est grand temps de se mettre collectivement au travail et changer de méthode. Elle ne fonctionne PAS !

Nous attendons peu de cet échange, la faute au contexte politique ou au budget. Mais ce dont nous sommes certains, c'est que tant que la DAP ne replacera pas l'insertion au cœur des orientations nationales, nous continuerons de fragiliser notre identité professionnelle et appauvrirons nos missions.

Marseille, le 17 mars 2025.